



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 décembre 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. GRANDGUILLAUME

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Pierre LAMBOROT
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. Gilbert MENUET	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Nelly METGE	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Gaston FOUCHERES
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Claude DOUHAÏT	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. André GERVAIS	M. Alain LINGER	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Alain MILLOT		

Membres absents :

M. José ALMEIDA	M. François-André ALLAERT-pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Jean-François DODET	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD
M. Patrick CHAPUIS	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
M. Lucien BRENOT	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
M. Michel ROTGER	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
Mme Claude DARCIAUX	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.
M. Philippe GUYARD	
M. Rémi DELATTE	
M. Gilles TRAHARD	

OBJET : DEPLACEMENTS

Tramway - Dijon - 16 avenue de Langres - Acquisition d'une propriété

Mme STASZYK Marie, veuve de M. RESSADE demeurant 16 avenue de Langres – 21000 Dijon,
M. RESSADE Jean Alexandre demeurant 48 E rue des Rotondes – 21000 Dijon,
M. RESSADE Bernard demeurant 10 rue Claus de Werve – 21000 Dijon,
Mme RESSADE H el ene Marie demeurant 3 b rue Charles Bombonnel – 21000 Dijon,

sont propri etaires d'une maison avec cave, grenier et d ependances situ ee 16 avenue de Langres  a
Dijon, cadastr ee section AN n o181.

Cet immeuble est grev e de la servitude d'emplacement r eserv e n o141 du Plan Local d'Urbanisme,
destin ee  a l' elargissement de la voie et qui permettra la r ealisation de la future ligne de tramway.

Ce bien est constitu e d'une maison de deux niveaux, avec cave, grenier et d ependances (jardin et en
fond de propri ete chalet  a usage d'atelier) ; au rez-de-chauss ee : entr ee, cuisine, s ejour, deux
chambres, salle de bains, wc et au 1er  tage : chambre ; le tout sur un terrain d'une surface totale
de 1 159 m².

Il est ainsi propos e d'acqu erir ce bien moyennant l'indemniti  globale de cinq cent onze mille euros
(511 000  ), indemniti  de remploi comprise, lequel prix est conforme  a l' valuation de France
Domaine. Il est  galement propos e d'attribuer aux propri etaires une indemniti  forfaitaire et
d efinitive d'un montant de trois mille euros TTC (3 000   TTC) correspondant aux frais de
d ménagement et de prendre en charge les diagnostics obligatoires,   concurrence d'un montant
deux mille euros TTC (2 000   TTC).

Enfin, il est propos e d'autoriser les propri etaires   conserver la jouissance de leur bien
jusqu'au 1er mars 2010 pour la maison et au 31 ao t 2010 pour les d ependances de cette derni ere,  
titre gratuit et   titre strictement personnel,  tant pr ecis e que tout retard dans la lib eration du bien
donnera lieu au versement d'une astreinte journali re d'un montant de 150  . Il est  galement
propos e de prendre en charge la r ealisation d'une cl oture de chantier sur la limite s eparative entre la
maison et le reste du terrain. L'acc es au terrain r esiduel se fera par la rue Ch ateaubriand.

LE CONSEIL,
APR ES EN AVOIR D ELIB ER E,
D ECIDE :

- **d'acqu erir** sur les Consorts RESSADE, le bien situ e 16 avenue de Langres, cadastr e section
AN n o181 ;
- **d'autoriser** les vendeurs   conserver,   titre gratuit et   titre strictement personnel, la jouissance
de leur maison jusqu'au 1er mars 2010 au plus tard et des d ependances de cette derni ere jusqu'au
31 ao t 2010, tout retard la lib eration du bien donnant lieu au versement d'une astreinte
journali re d'un montant de 150   ;
- **de dire** que le Grand Dijon prendra en charge la r ealisation d'une cl oture de chantier sur la limite
s eparative entre la maison et le reste du terrain ;
- **de dire** que cette acquisition interviendra moyennant un co t total de 516 000   ;
- **d'autoriser** Monsieur le Pr esident   signer, au nom de la Communaut  de l'Agglom eration
Dijonnaise, tous actes et documents   intervenir en vue de r egulariser ce dossier.

PR EFECTURE DE LA C TE-D'OR

D epos e le :

18 DEC. 2009

Pour extrait conforme,

le Pr esident

le Pr esident

COMMUNALIT 

DE

L'AGGLOM ERATION

DIJONNAISE

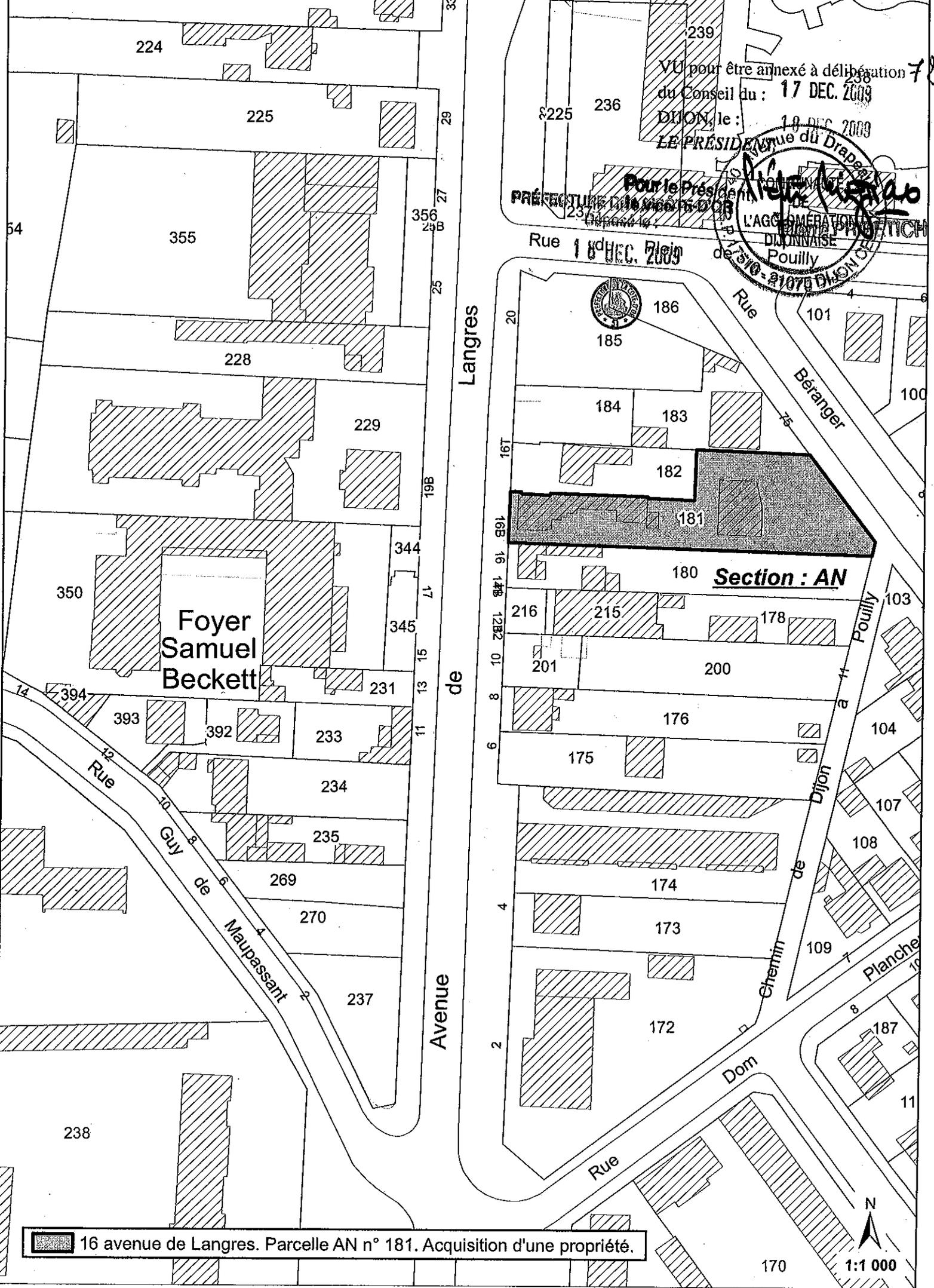
Pierre PRIBETICH

7510 - 21075 DJON

Convocation envoy ee le 10 d ecembre 2009

Publi e le 18 DEC. 2009

D epos e en Pr efecture le



Vu pour être annexé à délibération
 du Conseil du : 17 DEC. 2009
 DIJON, le : 18 DEC 2009
 LE PRÉSIDENT

PRÉFECTURE DE LA SEINE 75
 Pour le Président
 L'AGGLOMÉRATION COMMUNALE DIJONNAISE
 Pouilly
 23000 DIJON CEDEX 03
 03 20 71 07 00

Section : AN

16 avenue de Langres. Parcelle AN n° 181. Acquisition d'une propriété.

170 1:1 000